

Mardi 29 novembre 2022

ETATS GÉNÉRAUX DU LOGEMENT 34 mesures concrètes pour un logement accessible à tous

Engagée pour construire une réponse collective à la problématique du logement, la Ville de Marseille a réuni plus de 600 participants à la Friche la Belle de Mai, à l'occasion des Etats Généraux du logement, lundi 28 et mardi 29 novembre 2022.

Depuis 2020, la municipalité s'est engagée pour que toutes les Marseillaises et tous les Marseillais disposent d'un logement digne, droit essentiel et fondamental.

Nouvelle étape historique et structurante de la politique de la Ville en matière d'habitat, les Etats Généraux ont mobilisé les représentants des collectivités territoriales et de l'Etat, les professionnels de l'habitat, les bailleurs sociaux, les fédérations de professionnels, les associations ainsi que les collectifs citoyens pour faire émerger, grâce à des ateliers collaboratifs, des solutions concrètes. Ces solutions répondent non seulement à l'urgence du logement à Marseille mais elles proposent aussi des outils innovants pour rétablir l'équité territoriale et construire une ville résiliente à l'échelle climatique et sociale.

Benoît Payan, Maire de Marseille, se félicite de l'organisation des Etats Généraux du logement à Marseille : ***"Le logement est la grande cause municipale de mon mandat. Pendant deux jours nous avons réuni plus de 600 participants, acteurs, institutions, bailleurs, associations, promoteurs et collectifs pour imaginer des solutions à la hauteur du défi. En travaillant ensemble à l'intérêt général, en agissant collectivement, nous allons transformer Marseille, nous allons construire des logements, nous allons rénover, nous allons mettre à l'abri. Nous allons permettre aux Marseillaises et aux Marseillais de se loger dignement."***

A l'issue des Etats Généraux du logement, l'Etat, la Métropole ont pris 34 engagements aux côtés de la Ville de Marseille, inspirés du travail collectif produit ces deux derniers jours par tous les acteurs du territoire.

Ces engagements permettront de produire des logements pour tous, de lutter contre l'habitat indigne, en apportant des solutions concrètes aux plus précaires, tout en aménageant la ville de demain, répondant aux enjeux climatiques et écologiques.

Grâce au déploiement d'une Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (Orcod-IN), l'Etat s'engagera à mobiliser un nouveau dispositif massif spécial et dérogatoire qui permet d'accélérer les interventions publiques sur ces copropriétés du territoire marseillais.

L'Etat et la Ville entendent également accélérer le traitement des situations d'insalubrité par la signature d'une Convention dans laquelle l'État s'implique à hauteur de 300 000 euros.

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage à inclure dans le PLUi l'obligation de 30% de logements sociaux dans toute construction comprenant 30 logements ou plus.

Le protocole intègre également l'extension du permis de louer à plus de quartiers de la ville et l'encadrement des loyers.

La Ville s'engage notamment de son côté à accompagner les locataires dans leur parcours d'accès aux droits.

Ces Etats Généraux lancent un travail collaboratif et pluriel afin de répondre à l'urgence du logement. Un comité sera mis en place pour en assurer le suivi.